



ARRIVÉE DE L'ENFANT



**AIDE
À DOMICILE**



**LA CAF
EST À VOS
CÔTÉS**



L'AIDE ET L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Après l'arrivée d'un enfant, il est parfois utile de se faire accompagner pour faire face à certains événements : arrivée d'un enfant, grossesse multiple, etc. Une aide temporaire à domicile apporte un soutien pour vous aider à surmonter les difficultés que vous pouvez rencontrer. Concrètement, elle vous propose :



Un accompagnement pour réorganiser votre quotidien et celui de vos enfants (organisation des tâches ménagères, du logement...)



Une écoute attentive et des réponses à vos interrogations



Des conseils pour mieux assurer la transition et faciliter un retour à l'équilibre



Un soutien dans les relations avec vos enfants

EST-CE QUE JE PEUX DEMANDER UN ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE ?

Vous pouvez bénéficier de l'aide et de l'accompagnement à domicile si :



Vous êtes déjà allocataire de la Caf ou relevez du régime général



Vous attendez votre premier enfant ou êtes enceinte avec au moins un enfant de moins de 18 ans à charge



Vous avez un enfant en bas âge



Vous adoptez un enfant

COMMENT S'ORGANISE L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE ?

Il est assuré par des professionnels formés qui interviennent à votre domicile. L'intervention se déroule en votre présence, sur une période de six mois maximum.

Pour bénéficier d'un accompagnement à domicile, vous aurez un premier rendez-vous pour déterminer, en fonction de vos besoins, les modalités de l'intervention à mettre en place.

EST-CE QUE JE DOIS PAYER POUR AVOIR UN ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE ?

La Caf finance une grande partie du coût de l'intervention.

Dans tous les cas, une participation financière est demandée à la famille. Celle-ci est calculée en fonction des ressources et du quotient familial déterminé par la Caf. Ce barème est annuel et est appliqué lors de la facturation.

ET SI JE SOUHAITE EN SAVOIR PLUS ?

> Rendez-vous sur www.caf.fr pour avoir plus d'informations sur les offres de la Caf

> Rendez-vous sur www.monenfant.fr pour accéder à des conseils pratiques pour les parents au quotidien